

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2022

L'an deux mil vingt-trois, le 25 janvier, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnaud Montratier – Sainte Alauzie
dûment convoqué le 18 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnaud-Montratier sur
convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : M. Mmes. Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Elodie Boyer, Gilbert Brocard, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Gaëlle Duchêne, Isabelle Espitalier, Partick Gardes, Nicolas Gauzin, Angélique Ginibre, Didier Guillou, Sébastien Lafargue, Eliane Laval, Marin-Bonnemort Céline, Valérie Peleran,, Joëlle Sanson, Mathieu Vinel.

Excusés : Claire Perrotte, Bernard Resseguier, Pascal Ressigeac

Absent : Michel Lacoste

Soit : Pour les délibérations 1 à 8 et 10 à 11 : 19 votants.

Pour la délibération 9 : 17 votants.

Secrétaire de séance : Madame Angélique Ginibre

La validation du procès-verbal du 15 décembre 2022 se fera lors de la prochaine réunion du conseil municipal en raison d'un problème de transmission de ce dernier.

1 - Délibérations :

1-1-Décision modificative n°1 sur le budget lotissement :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-2 – Décision modificative n° 8 sur le budget communal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-3 – Désignation d'un délégué communal au SICTOM « Les Marches du Sud Quercy » :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-4 – Désignation d'un correspondant défense :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-5 – Adhésion au SIFA de la commune de Marminiac :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-6 – Location de l'ancienne trésorerie de Castelnaud-Montratier :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-7– Création d'un poste d'agent de maîtrise territorial par voie de promotion interne :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-8 – Cession du foncier situé au lieu-dit « Les Esclapiers » commune de Castelnaud-Montraier à Lot Habitat :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-9– Cession d'un immeuble cadastré section AB n° 748 :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-10– Acquisition de la parcelle AB 1168 :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-11- Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et désignation des membres :

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

Le Maire :

Dominique Marin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Marin', written over a horizontal line.